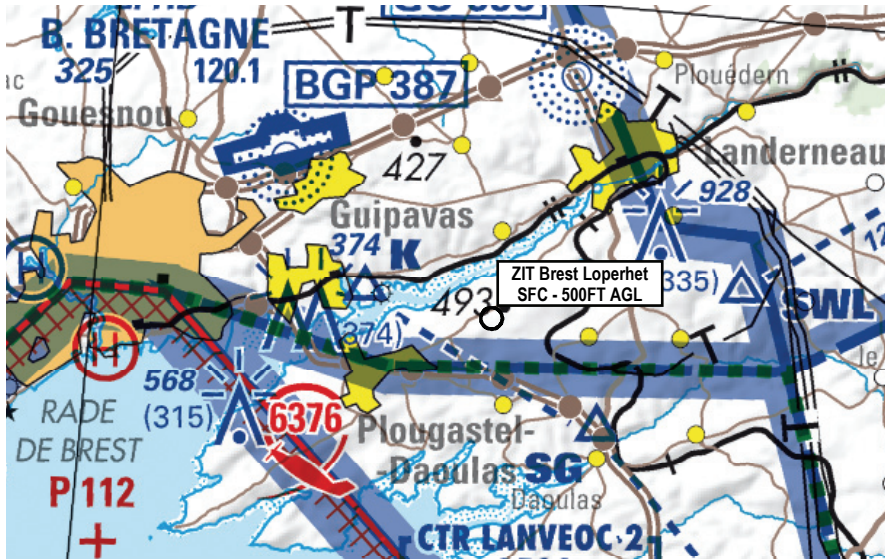


Objet : Création d'une zone interdite temporaire (ZIT) à Loperhet (FIR : Brest LFRR)

En vigueur : Du 06 décembre 2018 au 27 mars 2019

Lieu : FIR : Brest LFRR



Extrait carte IGN au 1 / 500 000 édition 2018

ACTIVITÉ

Interdiction de survol d'installations spécifiques défense.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

H24

STATUT

ZIT qui se substitue aux parties des espaces aériens avec lesquelles elle interfère

SERVICES RENDUS

Information et alerte

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG/CAM : pénétration interdite H24, y compris les aéronefs circulant sans personne à bord, à l'exception des :

- ◆ aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque la mission ne permet pas le contournement de la zone ;
- ◆ aéronefs de la défense, y compris les aéronefs d'État télépilotes.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

Limites latérales :

cercle de 0.2 Nm (370 mètres) de rayon centré sur : 48°24'05"N - 004°18'51"W

Limites verticales :

SFC/500ft AGL